



Augmentation de la pension alimentaire

Par **lyly3210_old**, le **02/08/2007 à 10:47**

l'ex de mon ami a demander au juge une augmentation de pensions alimentaire pour ses 5 enfants, il donne déjà 550 euros par mois, il a des crédit et touche le smic, on voudrais savoir si le juge ne doit pas lui laisser un minimum pour vivre et quel est ce montant. sachant que son ex est propriétaire et qu'elle vit avec un gars qui travaille et qui a aussi un bien immobilier qu'il loue. de plus elle dit ne pas arriver a s'en sortir mais elle dépense sans compter pour des bêtises. mon ami serait prêt a demander la garde des enfants, ou alors les deux garçons qui eux veulent vivre avec nous serait 'il possible?

Par **Jurigaby**, le **02/08/2007 à 16:50**

Bonjour.
C'est au juge qu'il appartient de calculer le montant de la pension alimentaire.
Alors, je vous rassure, la pension alimentaire ne sera pas augmenté si le papa ne gagne que le smic et paye déjà beaucoup.
Il peut essayer de demander la garde mais cela m'étonnerait énormément que le juge la lui accorde.